



Bougival, mardi 15 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00790

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Code des transports

Arrêté préfectoral n°78-2022-02-14-00012

Manifestation nautique et activités nautiques (Activités nautiques - entraînements et épreuves sportives de Voile)**SEINE AVAL CVBS MONTESSON
du PK 54.500 au PK 58.000****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 12/03/2022 à 10:00 au 03/12/2022 à 18:00**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 54,500 (pont A14) et pk 58,000 (pont SNCF Sartrouville) - En dehors du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le club de voile "Cercle de la Voile des Boucles de Seine" organise des entraînements et des épreuves sportives de voile sur la seine des PK 54.500 au PK 58.000, les samedis, dimanches et jours fériés conformément au calendrier annexé de l'arrêté préfectoral en pièce jointe.

Il est demandé d'observer une extrême vigilance à l'approche de cette zone d'évolution.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

04/12/2022

Chef de Subdivision

Signé

Pauline SALVARY

UTI Boucle de la Seine

23, Ile de la loge

78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41